

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Si vous souhaitez vous désinscrire, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante [jpn.avocat@skynet.be](mailto:jpn.avocat@skynet.be)

### **Protection juridique: la liberté de choix de l'avocat confirmée par la loi du 9.04.2017**

Le libre choix de l'avocat est un des principes essentiels de l'assurance protection juridique car il protège l'assuré en évitant que l'assureur n'impose un avocat qui agirait plus dans son intérêt que dans celui de l'assuré.

Il est donc très important que le justiciable disposant d'une « protection juridique » choisisse lui-même son avocat. La loi du 9 avril 2017 étend le libre choix de l'avocat aux modes alternatifs de résolution des litiges, par exemple la médiation et l'arbitrage, à condition, évidemment, que le contrat « protection juridique » couvre ces différentes situations.

### **Porteurs de lunettes: une paire de rechange dans le véhicule ?**

Il s'agit d'une obligation dans de nombreux pays proches (France, Allemagne, Espagne, Suisse) où nous sommes nombreux à passer des vacances. C'est donc une obligation lorsque nous visitons ces pays. En Belgique, ce n'est pas obligatoire même s'il est prudent d'avoir une paire de rechange dans son véhicule. En effet, la loi belge impose d'avoir au moins une acuité binoculaire de 50% et, en cas de lunettes inutilisables ou perdues, de nombreux porteurs de lunettes risquent de descendre en dessous de ces 50% avec pour conséquence l'impossibilité de reprendre le volant, à moins de prendre d'importants risques d'accident.

### **La 5G disponible dès 2018 ?**

C'est en tout cas l'objectif de la Commission européenne qui souhaite que chaque pays membre fasse dès 2018 un test dans une grande ville. La 5G promet des connexions 1000 fois plus rapides que la 4G, ce qui permettra, outre la connexion de personnes entre elles, de connecter des objets entre eux, ainsi qu'avec les humains. Dans quelques années, des dizaines de milliards d'objets et d'individus seront connectés entre eux. Si certains objets pourront se satisfaire de la 4G (exemple : un capteur contrôlant l'arrosage d'un champ), d'autres objets, par exemple la voiture autonome, exigeront la technologie qu'offre la 5G avec des temps de réaction d'une milliseconde.

### **Le robot inventé par les savants grecs au V siècle avant Jésus-Christ ?**

« *Chacun des meubles s'approchera à l'instant où on l'appellera ; « Présente toi table ; prépare-toi de toi-même(...)* ». Cette description d'un quotidien facilité par le déplacement autonome des objets semble sortir d'une publication actuelle. Et pourtant elle a été écrite au Vème siècle avant J-C par un poète grec. Les savants grecs, tels Démétrios, Ctésibios et Héron, développèrent une véritable science des automates. Ainsi furent créés des robots tel un chasseur qui tire une flèche sur un dragon qui gémit ou encore un distributeur d'eau dans lequel il faut introduire une pièce de monnaie, pour recevoir de l'eau (Source : revue Histoire et Civilisation, Le Monde et National géographique, Paris, mai 2017, p. 83 à 93, spécialement p.89 et 91 pour les illustrations).

### **Jean-Sébastien Bach, précurseur du « compromis à la belge » ?**

Nous sommes célèbres en Europe pour pratiquer à merveille l'art du compromis. Quel rapport avec cet immense musicien que fut Jean-Sébastien Bach (1685-1750) ? Le 10 mai à Bruxelles, notre compatriote Philippe Herrewége, chef du réputé *Collegium vocale* et spécialiste international de l'œuvre de Bach, donnait un concert-conférence illustré par des extraits de la *messe en Si*.

Le conférencier y précisa que, composant ses œuvres à l'époque des guerres de religions, Bach veillait toujours à trouver un compromis qui permettait à sa musique d'être interprétée tant au cours d'offices protestants qu'au cours de messes catholiques: bel exemple d'équilibrisme que ne renieraient pas nos hommes politiques.

**Jean-Pol Nijs**  
**Avocat**

**Spécialisé en droit de la circulation routière**  
**Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages**

[jpn.avocat@skynet.be](mailto:jpn.avocat@skynet.be)    [www.droitdesaccidents.be](http://www.droitdesaccidents.be)